



Chronique MMQ

La gestion de risques : un engagement aux avantages durables

Le développement durable a une portée beaucoup plus vaste que la simple protection de l'environnement. Ce modèle de développement nous invite à reconsidérer nos façons de faire en y intégrant les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Ainsi, lors de vos prises de décisions, il est primordial de réfléchir à la durabilité des solutions afin d'assurer la pérennité des actifs municipaux et de contribuer au bien-être des générations futures.

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) intègre complètement ce principe de durabilité en offrant une solution pérenne aux besoins municipaux d'assurance et en accompagnant ses membres dans la gestion de leurs risques, tout en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Pourquoi la gestion de risques est-elle avantageuse pour votre municipalité ?

La gestion de risques permet de réduire le nombre et la sévérité des sinistres et favorise l'offre de milieux de vie attrayants et sécuritaires pour vos citoyens. Moyen efficace pour limiter vos réclamations et réduire les imprévus, la gestion de risques permet aussi de stabiliser vos primes d'assurance et vous propose un meilleur équilibre financier. De plus, lorsqu'elle est faite selon les règles de l'art, la gestion de risques contribue à maintenir la conformité aux lois et aux normes, et vous aide à préserver et à renforcer votre réputation auprès de vos citoyens. En fait, une organisation qui se dote d'un plan intégré de gestion de risques est mieux outillée pour surveiller son rendement par rapport à ses objectifs et pour apporter des mesures correctives au besoin.

Responsabilité sociale

La gestion de risques en assurance municipale représente la quantification et l'évaluation de la probabilité et de l'impact des événements pouvant survenir dans le monde municipal. À cet effet, elle incarne une activité stratégique durable. La durabilité commence généralement par l'intégration des priorités environnementales et sociales dans vos orientations comme conseil municipal¹. Bien que cette durabilité demande un changement structurel à long terme, les effets des interventions d'aujourd'hui se ressentent très rapidement à l'aide de nos outils. En appliquant cette perspective à la prise de décision, les municipalités doivent tenir compte des risques possibles et des mesures de prévention afin d'éviter un sinistre.

La MMQ propose de joindre son expertise à vos forces en vous offrant des options judicieusement choisies qui vous permettront une meilleure gestion de vos risques.

Soutien préventif

Les membres de la MMQ ont plein accès à ses conseillers en gestion des risques, et ce, sans frais. Ils profitent d'un **soutien préventif pour chaque sphère d'activité municipale**.

Aussi, le [site Web](#) de la MMQ regorge d'outils, de guides, de fiches de prévention, de modèles de réglementation, d'articles, de formations et de webinaires mis à jour régulièrement.

L'engagement municipal

L'engagement des municipalités dans la gestion durable de leurs risques, facilité par l'accompagnement proposé par la MMQ, permet notamment de réduire le nombre et la fréquence des sinistres et de maintenir un accès privilégié à des produits et services en parfaite adéquation avec les besoins municipaux québécois.

La MMQ est bien plus qu'un assureur; elle est un partenaire qui offre des solutions durables et un allié important pour votre municipalité!

¹Bureau du vérificateur général du Canada. *La gestion du développement durable*. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/sds_fs_f_33574.html.